

Élections professionnelles

CE - DP

5 février 2015

SNI  
UNSA

Le choix responsable



# Elections professionnelles

5 février 2015

## Quel est le rôle d'un Représentant du Personnel ?

C'est de représenter l'intérêt, qu'il soit collectif ou individuel, de tous les salariés.

Cela signifie notamment mettre tout en œuvre pour assurer la pérennité des emplois, en évitant des situations qui pourraient être désastreuses... C'est pour cela que nous nous sommes prononcés favorables au recours au chômage partiel.

Notre mission est avant tout basée sur la volonté d'aider l'ensemble des salariés, sans tenir compte de notre propre intérêt, ce que certains semblent avoir oublié.....

**Être Représentant du Personnel, c'est un engagement individuel au service de tous les salariés.**

## La vérité et la sincérité avant tout

Rien ne serait plus facile pour nous que de vous faire de belles promesses, vous faire croire que nous pouvons doubler votre salaire tout en réduisant votre temps de travail ! Mais nous préférons, nous, faire le choix beaucoup plus délicat **de toujours vous dire la vérité**, même si celle-ci n'est pas facile à entendre. Promettre inutilement monts et merveilles ne peut créer finalement qu'un sentiment de frustration...

Combien de fois avez-vous lu ou entendu que certaines organisations syndicales s'adresseraient aux Prud'hommes pour obtenir satisfaction (*heure de sortie anticipée, heures de nuit sur les périodes de chômage, RTT sur jours fériés, ...*) sans jamais lire une seule ligne sur l'aboutissement de leur action ? Les promesses ne cessent de fuser, principalement au moment des élections, pour tomber aux oubliettes par la suite.

## La négociation : une priorité

Parce qu'ils n'arrivent pas à obtenir les choses improbables qu'ils promettent, certains choisissent d'opter pour des relations conflictuelles en prétextant qu'un rapport de force est nécessaire.

Pour le SNI-UNSA, **le vrai rapport de force se situe dans la négociation, la discussion.**

D'ailleurs, dans votre vie quotidienne, quels avantages avez-vous obtenu en discutant ou négociant, que ce soit pour un prêt bancaire, des tarifs d'assurance, une réduction de votre forfait téléphonique, ... ?

Et combien en avez-vous obtenu par le biais du conflit ?

## Conclure un accord pour donner des garanties

Certains nous critiquent lorsque nous validons un accord après de longues négociations, prétendant que cet accord est loin d'être parfait, que nous aurions pu avoir encore plus, que les salariés sont perdants...

Mais quels acquis avez-vous réellement perdu durant ces dernières années ?

Rappelons que la loi autorise les organisations syndicales à s'opposer à l'application d'un accord si elles l'estiment mauvais .... Bizarrement, cela ne s'est jamais produit dans notre établissement !!

## Être conscient de la réalité du monde du travail

Dans un monde où les destructions d'emplois font malheureusement le malheur de beaucoup trop de familles, nous devons avoir une vision claire et objective de la situation et ne pas rester sur une idéologie du 19ème siècle !!!

Certains prétendent que s'ils étaient majoritaires, ils auraient pu éviter la création des établissements en Chine ou Amérique du Sud. Pourtant, ce sont bien ces mêmes organisations syndicales qui sont majoritaires dans de grandes entreprises françaises (Renault, PSA, ...) et qui n'ont pu que constater la délocalisation de leur production dans des pays asiatiques, d'Europe de l'Est ou d'Afrique du Nord.....

**Notre rôle est de rester vigilants tout en s'assurant de préserver l'essentiel.**

## Comprendre la réalité budgétaire

Nos élus gèrent le budget du CE, en consacrant 93 % de celui-ci aux œuvres sociales. Les comptes sont scrupuleusement contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes et un rapport complet est transmis annuellement à tous les membres du CE.

Alors qu'aucune organisation syndicale n'a jamais remis en cause la gestion saine et transparente du budget du CE, comment est-ce possible de faire croire que de multiples autres postes (gratuité de la location du Ducato, prise en charge des licences sportives ...) pourraient être créés ?

La question est simple : quel poste devra être supprimé pour arriver à combler ces exigences utopiques ? Car nous n'avons pas le même budget que EDF (ni heureusement la même gestion à en croire les récentes décisions de justice !).

Nous l'affirmons haut et fort, le plus important est surtout **d'assurer un maximum de services essentiels pour l'ensemble du personnel.**

## Etre des salariés, comme vous

Nous constatons que des organisations syndicales se battent corps et âmes pour réduire à peau de chagrin les budgets des augmentations individuelles. Pourquoi alors leurs représentants se battent-ils aussi férocement pour en bénéficier eux-mêmes au moment de la distribution ?

C'est sûr, nous n'avons pas la même **vision de la représentation du personnel !**

**Vos Représentants du Personnel seront dorénavant élus pour une durée de 4 ans, d'où la nécessité de faire un choix réfléchi et responsable !**

**Si vous souhaitez des personnes qui vous représentent sans se soucier de leurs propres intérêts et si vous voulez préserver un Comité d'Entreprise géré de manière rigoureuse et saine,**

# Votez SNI-UNSA

# LISTE DES CANDIDATS SNI - UNSA COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

**Titulaires**

**Suppléants**

## 1<sup>er</sup> COLLÈGE

	<b>Sébastien GONDARD</b> Montage
	<b>Sébastien LISTRAT</b> Usinage B1
	<b>François BONNET</b> Usinage B1
	<b>Marc NIVOT</b> Usinage B1
	<b>Sabrina VOYARD</b> Logistique
	<b>Fabien LEPERE</b> Montage

<b>Dominique DAVIOT</b> Usinage A1	
<b>Vincent COUDERC</b> Usinage B1	
<b>Lionel TISSIER</b> Usinage A1	
<b>Gilbert VERPILLOT</b> Montage	
<b>Pierrick REY</b> Usinage B1	
<b>Farid MEDDOUR</b> Usinage B1	

## 2<sup>ème</sup> COLLÈGE

	<b>Didier POYARD</b> Secrétaire du CE
---	--

<b>Pascal PERRIN</b> Qualité	
---------------------------------	---

## 3<sup>ème</sup> COLLÈGE

	<b>Olivier SAVRY</b> Achats
---	--------------------------------

<b>Anne BERTHOT</b> WCM	
----------------------------	---

# LISTE DES CANDIDATS SNI - UNSA DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

**Titulaires**

**Suppléants**

## 1<sup>er</sup> COLLÈGE

	<b>Marianne PEDRINELLI</b> Montage
	<b>Roger FATAH</b> Usinage A1
	<b>Jean-Pierre SOUMIER</b> Usinage B1
	<b>Jean-Luc BRUNET</b> Montage
	<b>Rony PERRETTE</b> Usinage B1
	<b>Laurent FRANCH</b> Usinage B1
	<b>Alexandre ARNOUD</b> Usinage B1
	<b>Nicolas PIC</b> Montage
	<b>Véronique BELIOT</b> Usinage A1

<b>Mario ALFANO</b> Usinage A1	
<b>Sébastien LECLERC</b> Montage	
<b>Frédéric GOURICHON</b> Usinage B1	
<b>Jean-Marc VINCENT</b> Usinage B1	
<b>Arnaud PESSIN</b> Montage	
<b>Fabrice PIOCHET</b> Usinage B1	
<b>Philippe SANCHES</b> Logistique	
<b>Cédric DESCHAMPS</b> Usinage B1	
<b>David PERRETTE</b> Maintenance	

## 2<sup>ème</sup> COLLÈGE

	<b>Erik LE RHUN</b> Maintenance
	<b>Matthieu VOLAT</b> Qualité

<b>Benjamin VERRIER</b> Maintenance	
<b>Philippe REVILLIER</b> Logistique	

# BILAN DES ACTIVITES DU COMITE D'ETABLISSEMENT

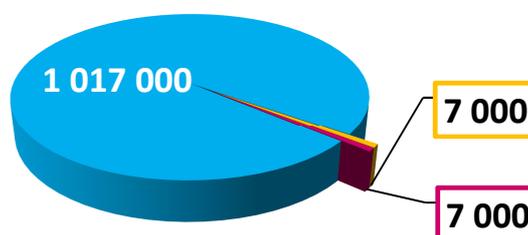
La subvention patronale attribuée chaque année par la Direction au Comité d'Établissement est égale à **2,3 %** de la masse salariale. Elle lui permet entre autres de développer les activités sociales, culturelles et sportives au profit des salariés et de leur famille.

Vous trouverez ci-dessous le détail des prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2014.

## RECETTES

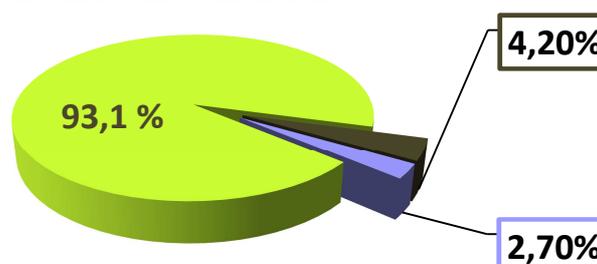
**1.031.000 €**

- SUBVENTION PATRONALE
- PRODUITS PLACEMENTS
- LOCATION DUCATO + DIVERS



## Répartition du budget

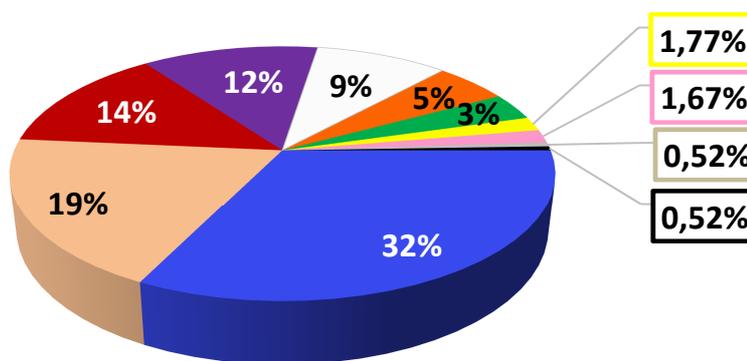
- ŒUVRES SOCIALES
- LOISIRS
- ENTRETIEN ET CHARGES EXTERNES



## A - ŒUVRES SOCIALES : 960.000 €

### Répartition des postes de dépenses

- Restaurant d'entreprise
- Chèques vacances
- Compléments mutuelle
- Allocation rentrée scolaire
- Cadeaux au personnel
- Noël des enfants
- Retraités
- Prime naissance
- Primes colonies vacances
- Secours
- Médailles du travail



### 1 - Restaurant d'entreprise : 310.000 €



Ce poste est, de loin, le **plus important** de toutes nos dépenses.

Il représente la participation financière du C.E. pour environ **500 repas** servis chaque jour.

Différents repas à thèmes sont proposés tout au long de l'année ainsi que des repas surprises, et un repas de Noël, qui a eu lieu le 4 décembre 2014.

Dans le cadre de l'étroite collaboration que nous entretenons avec EUREST depuis des années, notre prestataire a répondu favorablement à notre demande d'amélioration du cadre du restaurant d'entreprise. Ainsi, le renouvellement des couverts, le remplacement du mobilier, l'optimisation et la modernisation de la zone de distribution des repas ont été entièrement pris en charge par EUREST, sans aucun impact financier pour le Comité d'Etablissement.

## **2 - Chèques vacances : 184.000 €**

Depuis 2014, une nouvelle formule est proposée : chaque adhérent a la possibilité de choisir le montant de son épargne mensuelle (**30, 35, 40, 45, 50 euros**) en fonction de son besoin et de son budget, et peut ainsi moduler son capital total, l'**abondement financier du C.E.** restant inchangé : **de 19 % à 34 %** pour les plus bas salaires.



**1070 personnes** ont adhéré à ce dispositif en 2014.

## **3 - Compléments mutuelle : 130.000 €**

Suite au dernier contrôle URSSAF, les versements effectués par le Comité d'Établissement depuis avril 2013 doivent impérativement apparaître sur les bulletins de salaire et sont donc soumis à des cotisations patronales et salariales.

Afin de limiter l'impact financier pour le salarié, nous avons augmenté le montant de certaines prestations et nous en avons créé de nouvelles :

### **Optique :**



**100 %** de la somme restant à charge avec un maximum de **220 €** pour lunettes et lentilles sur présentation du bordereau Mutuelle ou de la facture (**1 fois par an et par personne**).

### **Dentaire :**



**85 %** de la somme totale restant à charge avec un maximum de **500 €** sur présentation du bordereau Mutuelle (**1 fois par an et par personne**).

### Orthodontie :

**100 %** de la somme restant à charge avec un maximum de **450 €** sur l'année soit **225 €** par semestre – sur présentation du **devis de l'orthodontiste** et du bordereau Mutuelle.



### Indemnités kilométriques :

**0,18 centimes** du kilomètre avec un maximum de **150 €** sur l'année (par personne) sur présentation du bordereau Mutuelle et justificatif du spécialiste.



### Aide aux mères :



**85 %** de la somme restant à charge avec un maximum de **500 €** par an sur présentation de la facture acquittée et d'un certificat médical.

### Prothèses auditives :

**NOUVEAU**



**100 %** de la somme restant à charge avec un maximum de **500 €** par an sur présentation du bordereau Mutuelle ou de la facture.

### Semelles orthopédiques :

**NOUVEAU**



**50 %** de la somme restant à charge avec un maximum de **25 €** sur présentation du bordereau Mutuelle ou de la facture (**1 fois par an et par personne**).

## 4 - Allocation de rentrée scolaire : 120.000 €



Un nouveau système a été mis en place à compter de la rentrée 2014, qui a permis d'augmenter la prime versée aux salariés tout en diminuant, ou supprimant selon les cas, les cotisations salariales :

	Chèque cadeau	Versé sur paie	Cotisation salariale	Reste au salarié	Date versement
Collège	100 €			100 €	Octobre
Secondaire & apprentis	156 €	100 €	20 €	236 €	Octobre
Supérieur	156 €	100 €	20 €	236 €	Novembre

sur présentation d'un **certificat de scolarité** ou du **contrat d'apprentissage**.

Un dictionnaire est également offert lors de l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

## 5 - Cadeaux au personnel : 90.000 €

Chaque année, le Comité d'Etablissement offre un cadeau à l'occasion :

- ➔ de la fête des mères (à l'ensemble du personnel féminin)
- ➔ du mariage du salarié
- ➔ des fêtes de fin d'année



## 6 - Noël des enfants : 50.000 €



Le Comité d'Etablissement offre chaque année aux enfants du personnel un jouet à choisir sur catalogue, accompagné de friandises.

**946 enfants** en ont bénéficié en 2014.

Un spectacle de Noël est également proposé aux salariés et à leur famille à la salle Marc Gouthérait.

## 7 - Retraités : 33.000 €

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité propose :

- ➔ le choix entre un repas ou un colis de Noël aux retraités
- ➔ un colis de Noël aux veuves de retraités

aux **948 personnes** concernées.



Cette année, **98 personnes** ont participé à un voyage de 5 jours sur la Côte d'Opale, qui leur a été proposé à un tarif préférentiel.

## 8 - Prime naissance : 17.000 €



**199 € par enfant** sur présentation du bulletin de naissance. Cette somme est versée sur le salaire.

Parallèlement, la Direction offre un cadeau à retirer au Comité d'Établissement.

## 9 - Prime colonies de vacances : 16.000 €



Une prime vacances est attribuée à chaque salarié dont l'enfant ou les enfants participent à une colonie, camp, classe de neige ou de mer, classe verte, échange scolaire, stage culturel ou sportif ... **d'une durée minimum de 5 jours consécutifs en pension complète.**



Cette prime s'élève à **90 % de la somme** restant à charge avec un plafond maximum de **183 €**.

Elle est versée sur présentation d'un justificatif de présence et de paiement sur votre compte bancaire en mars, juin, septembre et décembre, et elle est accordée **1 fois par an et par enfant**.



## 10 - Secours : 5.000 €



Un budget est spécifiquement consacré pour traiter les cas sociaux soumis à la Commission des Œuvres Sociales soit par l'intéressé, soit par une assistante sociale.

## 11 - Médailles du travail : 5.000 €

Lors de la remise des médailles du travail, un cadeau d'une valeur de **50 €** est attribué à chaque récipiendaire, à choisir dans un catalogue parmi 70 articles.



## **B - LOISIRS : 43.000 €**

### **1 - Voyages, sorties : 24.000 €**

En 2014, les voyages et sorties proposées par le Comité d'Etablissement à **un tarif préférentiel** ont intéressé **574 participants** :

Mars	Salon de l'Agriculture à Paris	57 personnes
Mars	Quart de finale - Coupe de France de Football	72 personnes
Mai	Comédie musicale Robin des Bois à Grenoble	28 personnes
Juin	Franco Gourmandes de Tournus	8 personnes
Juin	Week-end Escapade en Périgord	47 personnes
Juillet	Week-end à Nigloland	38 personnes
Juillet	Journée enfants au Pal	87 personnes
Octobre	Week-end Halloween à Disneyland Paris	57 personnes
Octobre	Superbike à Magny-Cours	74 personnes
Décembre	Week-end Mini-croisière à Paris	49 personnes
Décembre	Journée libre à Paris	57 personnes

### **2 - Subventions sections : 19.000 €**

Actuellement, **10 sections sportives** composent l'Amicale Sport FPT : Neige, Tennis, Judo, Cyclo, Musculation, Pêche, Ball-trap, Triathlon, Karting, Nautique (planche à voile, piscine et gymnastique). Les subventions et les aides du Comité d'Etablissement permettent à de nombreux collaborateurs de participer pour **un coût modique** aux activités de ces sections.

## **C - ENTRETIEN ET CHARGES EXTERNES : 28.000 €**

Nos principales dépenses sont :

- Honoraires des commissaires aux comptes
- Assurances véhicules (y compris DUCATO de location) et biens du C.E.
- Entretien, réparation véhicules et biens du C.E.
- Divers

Comme vous pouvez le constater, le poste de dépenses le plus important reste les **ŒUVRES SOCIALES**, qui représentent à elles seules **960.000 €**, soit **93 %** de notre budget total.

La mise en place d'un nouveau poste de dépenses pour d'éventuelles nouvelles activités **engendrerait automatiquement une diminution du montant consacré aux œuvres sociales**, les deux autres postes (loisirs et charges externes) ne représentant chacun que 3% environ.

**La volonté des élus SNI-UNSA est de maintenir la répartition actuelle.**

## **AUTRES ACTIVITES DU C.E.**

### **Bourses d'études**

Le Comité d'Etablissement traite les dossiers pour l'attribution de la bourse d'étude, financée par la Direction.

Les collaborateurs ayant des enfants au lycée ou en études supérieures peuvent bénéficier chaque trimestre de cette bourse d'études, sur présentation du certification de scolarité et du justificatif d'internat ou loyer.



### **Location DUCATO**



Le Comité d'Etablissement met à disposition du personnel un véhicule DUCATO, à réserver exclusivement au bureau du C.E., qui peut être utilisé pour les **besoins personnels des salariés, leurs enfants, parents, beaux-parents et grands-parents**.  
Montant de la location : **0.15 € du kilomètre**.

### **Prêts sociaux**

Le Comité d'Etablissement consent des prêts sociaux sans intérêt, remboursables en 10 mensualités prélevées automatiquement sur le bulletin de salaire.

Montant maximum : **610 €**.

## Prêt de matériel

Le Comité d'Etablissement met gratuitement à la disposition des collaborateurs FPT des tables et chaises (réservation au bureau du C.E.).

## Ventes au personnel

Dans le souci de toujours préserver le pouvoir d'achat des salariés, le Comité d'Etablissement leur permet d'acheter tout au long de l'année différents produits à **tarif préférentiel** grâce à des remises négociées directement avec les fournisseurs **sans participation financière du C.E.** :

<b>Articles PRADEL</b>	92 articles	22 personnes
<b>Choucroute</b>	1270 boites de 1 kg	82 personnes
<b>Produits d'hygiène</b>	585 produits	61 personnes
<b>Amorce</b>	1875 kg	54 personnes
<b>Miel</b>	78 pots	46 personnes
<b>Vin</b>	8616 bouteilles	267 personnes
<b>Charcuterie</b>	360 kg	47 personnes
<b>Vente spéciale barbecue</b>	672 kg	63 personnes
<b>Tickets manège</b>	6943 tickets	187 personnes
<b>Pommes de terre &amp; oignons</b>	8735 kg	117 personnes
<b>Vente spéciale raclette</b>	438 kg	49 personnes
<b>Gâteaux "Mistral"</b>	227 boites	32 personnes
<b>Chocolats de Noël</b>	78 produits	28 personnes
<b>Foie gras</b>	84 produits	14 personnes
<b>Huîtres (2013)</b>	1125 douzaines	127 personnes
<b>Parfums</b>	2234 flacons	565 personnes
<b>Jouets commande personnel</b>	178 articles	38 personnes
<b>Cartes Gourmandes</b>	7 cartes	
<b>Parc d'attractions "Le Pal"</b>	1212 billets d'entrée	
<b>Champagne</b>	864 bouteilles	
<b>Crémant de Bourgogne</b>	1447 bouteilles	



# Comité d'Établissement Délégués du Personnel

**SNIFF** SYNDICAT NATIONAL  
INDÉPENDANT FIAT FRANCE



**UNSA** UNION NATIONALE DES  
SYNDICATS AUTONOMES

**LE 5 FÉVRIER 2015**

**VOTEZ**

# SNI - UNSA